JANVIER **2023** - N° 18

BULLETIN

CAES inserm
Faire ensemble

L'action sociale
au cœur de nos actions !

http://**caes.inserm.fr**

LA VIE AU CAES

Nous reprenons progressivement une vie et des conditions de travail plus normales, après bientôt 3 ans de pandémie de Covid-19. Le télétravail, qui s'est imposé comme une des solutions à la crise sanitaire, restera désormais bien ancré dans nos activités professionnelles, au Caes comme dans les laboratoires ou les délégations.

2023 sera une année d'élections, qui verra le renouvellement des membres du Cnas, le conseil d'administration du Caes. Nous souhaitons la participation la plus large possible des agents et des retraités de l'Inserm au scrutin qui se déroulera au printemps prochain.

À SAVOIR

Nous avons changé mi-octobre de prestataire pour notre billetterie.

Nous sommes confiants que ce nouveau contrat répondra davantage à vos attentes.

ACTUS

SITE DU CAES ET BILLETTERIE EN LIGNE

Le site web du Caes a été complètement renouvelé au début de l'année 2022. À l'automne dernier, c'est le site de la billetterie qui a fait peau neuve à l'occasion du changement de prestataire.

NOUVELLE SUBVENTION DU SECTEUR LOISIRS-CULTURE

Le secteur Loisirs-Culture met en place en ce début d'année une nouvelle subvention pour les activités culturelles à l'année (abonnements théâtre, opéra, salle de spectacle, espace culturel).

MISE À JOUR DES PLAFONDS JOURNALIERS

Les plafonds journaliers des secteurs Vacances (séjours sur catalogue et résidences hôtelières) et Jeunesse I ont été revalorisés.

SECTEUR VACANCES : NOUVEAUX INVESTISSEMENTS

Le Caes a étendu son patrimoine en 2022 grâce à des investissements à Balaruc-les-Bains (Hérault) et Serre-Chevalier (Hautes-Alpes). Consultez les catalogues Vacances pour les retrouver !

MOTS CLEFS

ANCV : Agence Nationale pour les Chèques-Vacances et chèques Sport. Sa mission, favoriser le départ en vacances et la pratique sportive.

Ayants Droit : Conjoint et enfants à charge de moins de 26 ans.

Caes : Comité d'Action et d'Entraide Sociale.

Clas : Comité Local d'Action Sociale. 25 répartis dans toute la France.

Cnas : Comité National d'Action Sociale (Conseil d'Administration). Il y en a 4 par an.

Espace Adhérent : Espace sur le site du Caes dédié aux Agents participant aux activités du Caes. Cet espace leur permet de consulter l'historique de leurs subventions, de connaître leurs taux de subvention, le plafond de leur montant annuel de subvention, la date de virement de leur subvention et de payer en ligne. Vous retrouverez également dans la rubrique Infos Partenariat des listes de partenaires et des codes de réduction. Depuis mars 2021, la mise à jour de votre Fiche Agent se fait depuis cet Espace Adhérent.

Fiche agent : Document permettant de rassembler toutes les informations utiles de l'Ouvrant Droit et de ses ayants droit pour le calcul de son Quotient Familial (QF) servant à déterminer ses taux de subvention et son plafond annuel. Cette fiche est désormais dématérialisée et se met à jour via votre Espace Adhérent. À mettre à jour chaque année !

Ouvrants Droit (OD) : Agents Inserm, actifs (fonctionnaires, CDD, CDI et vacataires) ou retraités. Chaque Ouvrant Droit est membre de droit de l'Association.

NUMÉROS UTILES

FONCTION	NOM	TÉLÉPHONE	COURRIEL
Administration, communication et billetterie	Raquel Cespón Romero	01 82 53 34 32	administration.caes@inserm.fr billetterie.caes@inserm.fr
Administration, Fiches agents	Augustine Cadelis	01 82 53 34 31	fiche-agent.caes@inserm.fr
Clas, Sports, Solidarité et Handicap	Sylvie Dupuy	01 82 53 34 40	clas.caes@inserm.fr sport.caes@inserm.fr solidarite.caes@inserm.fr
Comptabilité, Vacances	Minh Marrache	01 82 53 34 33	comptabilité.caes@inserm.fr
Comptabilité, Vacances	Sabrina Younes	01 82 53 34 34	vacances.caes@inserm.fr
Jeunesse, séjours scolaires	Anne Athimon	01 82 53 34 30	jeunesse.caes@inserm.fr
Loisirs-Culture, Retraités	Soraya Louahchi	01 82 53 34 37	loisirs-culture.caes@inserm.fr retraites.caes@inserm.fr
Vacances	Monique Le Sanne	01 82 53 34 35	vacances.caes@inserm.fr
Voyages, Centres de Loisirs, Périscolaire	Valery's Sainvil	01 82 53 34 38	voyages.caes@inserm.fr jeunesse.caes@inserm.fr
Président	François Coulier	06 89 32 68 89	administration.caes@inserm.fr
Trésorière	Sandrine Curtet Benitski	01 82 53 34 36	administration.caes@inserm.fr

DATES À RETENIR

PROCHAIN CNAS :
Les 7, 8 et 9 février 2023

ARRÊT DES COMPTES :
Le 4 avril 2023

CONTRÔLEURS DE GESTION :
Les 15, 16 et 17 mai 2023

INTERCLAS :
Le 13 juin 2023

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE :
Le 14 juin 2023

ÉDITO

SOMMAIRE

04 Billetterie en ligne
05 Le Caes en chiffres
06 Secteur Solidarité et Handicap
08 Comité locaux (Clas)
10 Secteur Vacances
12 Secteur Jeunesse
14 Secteur Vacances
16 Secteur Voyages
18 Secteur Loisirs / Culture
20 Secteur Retraités
22 Communication
23 Jeux
24 Les 50 ans du Caes Inserm
26 Les 50 ans des Clas

BUDGET 2023

Pour 2023, la subvention versée au Caes par l'Inserm est de 2 148 361 €*, représentant 0,62 % de la masse salariale tous statuts confondus (CDD, CDI, fonctionnaires). À cette subvention s'ajoute la mise à disposition de 2 agents Inserm dans l'équipe des gestionnaires, la prise en charge du loyer des locaux du Caes et les frais de gestion des prestations interministérielles.

La subvention hors loyers, charges et prestations interministérielles a augmenté de 6,48 % par rapport à 2022, suivant en cela strictement l'augmentation de la masse salariale.

* Sous réserve de réception de la notification officielle.

Chères toutes et chers tous,

Notre mandat s'achèvera en juin 2023, et vos élus laisseront la place à un Cnas renouvelé suite aux élections qui doivent se tenir dans quelques mois.
C'est l'occasion de faire le bilan de ces quatre années, qui auront indubitablement et fortement été marquées par la crise sanitaire due au Sars-CoV-2.
Le Caes a su, grâce à des actions et des mesures exceptionnelles, aider les agents et retraités de l'Inserm dans ces moments compliqués par les confinements. C'est ainsi que des taux de subvention promotionnels ont été mis en place sur un grand nombre d'activités nationales ou locales, en même temps que l'application du plafond annuel de subvention était interrompue. Des chèques Culture et Rentrée Scolaire ont été distribués, d'un montant variable en fonction du quotient familial, à ceux qui en ont fait la demande. Une nouvelle subvention « Soutien scolaire » a été créée dans le secteur Jeunesse pour aider les parents à parer aux difficultés de leurs enfants liées à l'enseignement à distance imposé par la pandémie de Covid-19.
En dépit des difficultés provoquées par la situation sanitaire, nous avons pu, au cours de ce mandat, démarrer et mener à bien des projets structurants. C'est, par exemple, la dématérialisation des Fiches-agents qui simplifie l'inscription, la mise à jour des revenus ou la déclaration de nouveaux ayants droit. Nous avons mis en place le vote à distance des résolutions lors de nos assemblées générales, permettant ainsi un vote direct de chaque agent, pour plus de démocratie.
Le secteur Clas a porté un effort conséquent pour revoir et homogénéiser les règles de fonctionnement des Comités Locaux, ainsi tout agent Inserm en Île-de-France et hors Île-de-France a un accès à des subventions homogènes d'un Clas à l'autre. L'implication des élus Clas dans toutes les décisions du Secteur été accentuée dans les réunions de la Commission ou dans les InterClas. Les frais bancaires des Comités Locaux sont maintenant pris en charge par le Caes, et non plus sur les budgets des Clas.
Le nouveau logo reflète la volonté de solidarité et de « faire ensemble » du Caes. Son adoption est concomitante du développement d'un nouveau site web, plus clair et plus ergonomique et que vous avez pu apprécier depuis son lancement en avril dernier. Notre communication vers les agents et retraités a été modernisée et améliorée, en même temps que nos supports étaient dématérialisés.
Nous prenons mieux en compte le handicap, avec un assouplissement des justificatifs acceptés, et la prise en charge des activités sportives, culturelles et de loisirs à l'année pour les ouvrants droit et ayants droit en situation de handicap. L'ensemble des aides liées au handicap sont regroupées dans le secteur Solidarité et Handicap.
Nous avons revalorisé d'environ 20 % l'aide complémentaire à l'activité ski, qui soutient les plus défavorisés pour envoyer leurs enfants à la neige. Cette aide n'avait pas été modifiée depuis 2007.
Le secteur Vacances a continué son programme d'investissements dans le patrimoine du Caes (Balaruc-les-Bains, Cavalaire-sur-mer, Prapoutel-Les-Sept-Laux, Saint-Denis-d'Oléron, Serre-Chevalier, Val-Thorens), et amélioré la prise en charge des frais de ralliement vers nos patrimoines en Corse ou aux Îles Canaries.
Nous avons lancé un appel d'offre pour remplacer le prestataire de notre billetterie, mise en place à la fin du précédent mandat et qui ne donnait pas entière satisfaction. Le prestataire choisi propose une billetterie diversifiée sur l'ensemble du territoire, pour un coût annuel très fortement diminué.
2022 était l'année anniversaire des 50 ans du Caes. Des activités spécifiques, proposées tout au long de l'année et partout en France par les Comités Locaux, ont attiré un nombre record de participants ! Une soirée anniversaire inoubliable a réuni le 15 octobre au Pavillon Wagram à Paris plus de 350 personnes en provenance de toute la France, dont 60 enfants. Monsieur Philippe Lazar, Directeur-général de l'Inserm de 1982 à 1996, et de nombreux anciens présidents du Caes (Francis Derriennic, Michel Boisset, France Lert, Françoise Muzeau, Patricia Ferrari) étaient présents pour célébrer ce cinquantenaire. L'Inserm était représenté par Monsieur Damien Rousset, Directeur-général délégué à l'administration.
Au cours de ce mandat, nous n'avons cessé de demander plus de moyens à l'Inserm, sans toutefois être entendus ; nous nous rappelons tous la baisse de 10 % de notre subvention en 2021 pour cause de pandémie. Si nos relations avec l'Inserm se sont déroulées dans un contexte difficile du fait de la pandémie mais aussi suite à la restructuration de la Direction des Ressources Humaines et la fusion du Bureau de la politique sociale dans le Service juridique, des relations et de l'action sociales, le défi pour ces prochaines années sera d'obtenir une augmentation du pourcentage de la masse salariale utilisé pour déterminer le montant de la subvention versée au Caes, et qui est bloquée à 0,62 % depuis la signature de la convention Inserm-Caes de 2017 ■

François Coulier, président du Caes

2023 **Toute l'équipe du Caes, membres du Cnas et gestionnaires, vous présente en ce début d'année 2023 ses vœux les plus sincères. Que cette année soit riche de satisfactions dans vos vies personnelles et professionnelles, et vous apporte santé et bonheur partagés avec tous ceux qui vous sont chers.**

Direction de la publication : François Coulier. **Comité de rédaction :** Patricia Ferrari, Nadine Kaniewski, Marie-Claude Guillemin.
Secrétaire de la commission : Raquel Cespón Romero. **Conception :** Vincent Vergeat - vincent.vergeat@wanadoo.fr
Dépôt légal : 1er trimestre 2023. **Nous remercions tous les rédacteurs ayant participé à ce bulletin.**

ZOOM
BILLETTERIE EN LIGNE

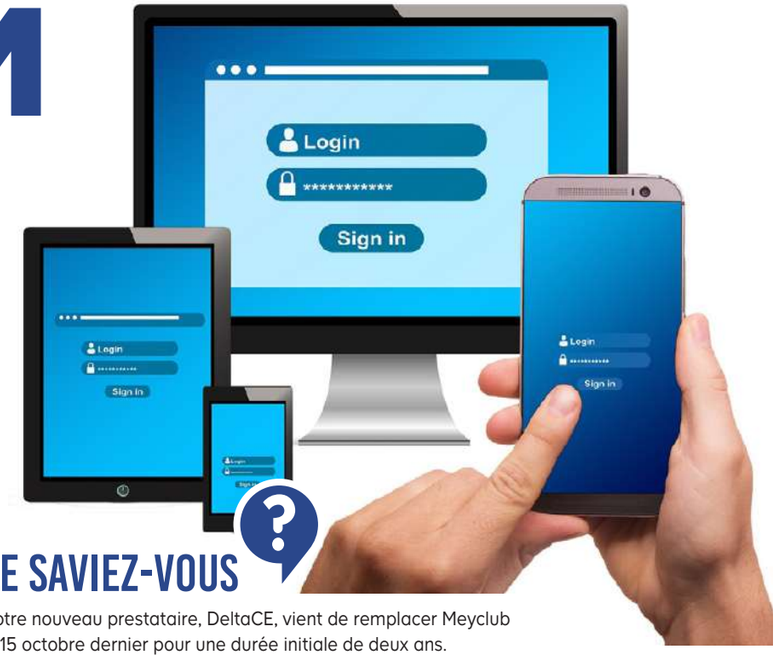

C'est à la fin du précédent mandat, sous la présidence de Patricia Ferrari, que nous avons lancé notre billetterie nationale, avec l'aide de notre partenaire d'alors, Meyclub avec lequel nous avions signé un contrat de 4 ans.

L'utilisation de la billetterie par les agents et retraités de l'Inserm a fortement souffert de la crise sanitaire, comme on peut le voir sur le graphique ci-dessus avec d'énormes creux correspondant aux périodes de confinement. Le total des achats effectués pendant ces 4 années dépasse les 410 000 €, pour un peu plus de 100 000 € d'économie par rapport aux tarifs publics.

LE SAVIEZ-VOUS

Notre nouveau prestataire, DeltaCE, vient de remplacer Meyclub le 15 octobre dernier pour une durée initiale de deux ans.
Après deux mois et demi d'utilisation, le montant des commandes approche les 25 000 €, pour 357 commandes et 264 ouvrants droit.

ACTIVITÉ BILLETTERIE MEYCLUB 2019-2022

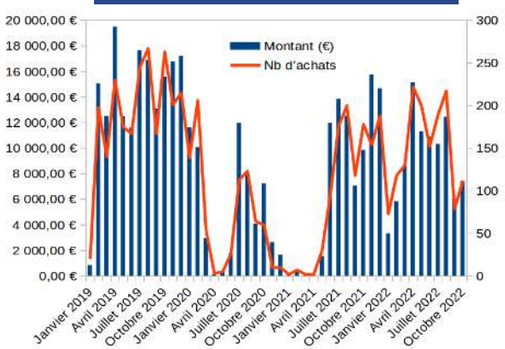

UNE NOUVELLE ADRESSE POUR LA BILLETTERIE DU CAES : WWW.BILLETTERIECAES.FR - COMMENT SE CONNECTER ?

Identifiant
Pour vous connecter vous aurez besoin de votre matricule Inserm à 8 chiffres consultable dans votre bulletin de paie. Pour les agents retraités, si vous ne connaissez pas votre matricule, vous pouvez nous le demander à : billetterie.caes@inserm.fr

Mot de passe
Un mot de passe pour la première connexion a été envoyé aux agents Inserm. Si vous ne l'avez pas reçu vous pouvez le solliciter à billetterie.caes@inserm.fr

Application mobile
Une fois connecté à la billetterie en ligne, il suffit de cliquer sur le lien « Comment installer l'application mobile » et scanner le QR code en fonction de votre smartphone (Android ou IOS).

Centre d'aide
En bas de page, tout au long des onglets de l'application, vous trouverez l'accès au centre d'aide. Le centre d'aide contient des explications concernant la première connexion, vos commandes ou la gestion de votre profil.

INFOS

Avec la mise en place de la billetterie en ligne, le Caes a mis à disposition des agents une adresse mail pour toutes demandes d'information : billetterie.caes@inserm.fr

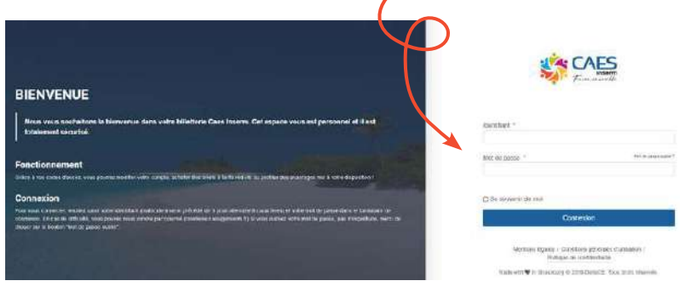

Le Caes en chiffres

Malgré une baisse en 2021, sous prétexte de la crise sanitaire liée au Covid-19, la subvention versée au Caes par l'Inserm a augmenté de 12,5 % entre 2019 et 2023, passant de 1,907 à 2,148 millions d'euros.

Cette augmentation suit strictement la convention signée en 2017 et liant le Caes et l'Inserm, qui spécifie que le montant de notre subvention « est fixé à 0,62 % de la masse salariale hors charge ». Bien que cette convention considère que notre subvention « a vocation à représenter 1 % » de la masse salariale, l'administration de l'Inserm n'a pas souhaité, jusqu'à maintenant, revaloriser ce pourcentage.

Les confinements de 2020 ont eu pour conséquences un arrêt drastique des activités du Caes. Il s'en est suivi une forte diminution des dépenses des secteurs, et une augmentation très importante de notre réserve libre (+629 k €), qui est en train d'être résorbée grâce aux actions que nous avons menées. Pour rappel, le Caes dispose d'une réserve obligatoire et d'une réserve libre dont les montants sont décidés chaque année lors de notre Assemblée Générale. Ces réserves sont constituées de notre patrimoine, de nos diverses créances (y compris les prêts Solidarité et Handicap), des avances faites auprès de nos partenaires et prestataires, et de trésorerie permettant le fonctionnement du Caes.

ÉVOLUTION DE LA SUBVENTION INSERM VERSÉE AU CAES

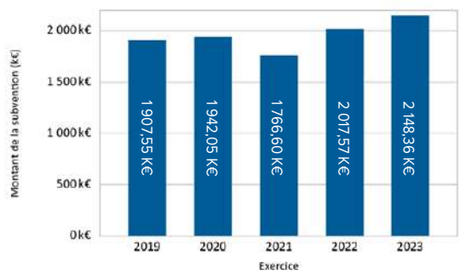

ÉVOLUTION DES RÉSERVES LIBRE ET OBLIGATOIRE

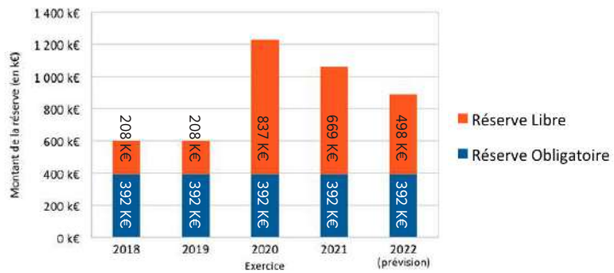

ÉVOLUTION DES DÉPENSES DES SECTEURS

Les dépenses des secteurs ont subi une forte baisse suite à la crise sanitaire, mais sont remontées depuis et ont retrouvé en 2022 un niveau comparable à 2019, avant Covid. Nous pouvons noter que les secteurs Vacances, Jeunesse et Clas ont été relativement moins touchés en 2020 par les confinements.

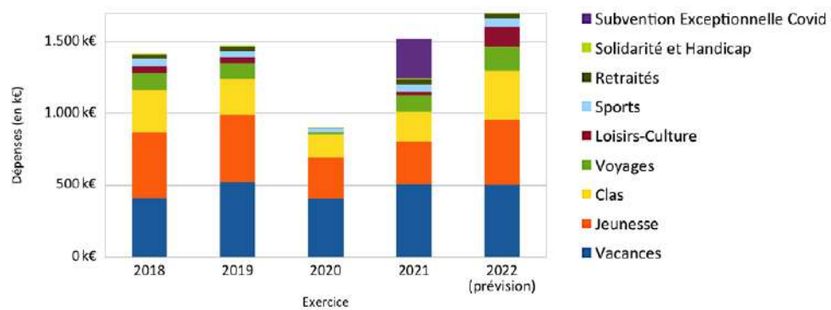

SOLIDARITÉ ET HANDICAP

Responsable :
Sandrine Curtet Benitski
Gestionnaire :
Sylvie Dupuy
solidarite.caes@inserm.fr

Le secteur Solidarité existe depuis que le Caes a été créé en 1972. Grâce à sa commission, à ses responsables, ses membres et gestionnaires successifs, le secteur a su s'adapter à l'évolution de la société et aux besoins des agents et des retraités de l'Inserm.

Au cours de ce mandat, deux responsables du secteur Solidarité se sont succédées ; Sandra Murcia (élue SNTRS-CGT) puis Sandrine Curtet Benitski (élue Sgen-CFDT Recherche EPST).

Au Cnas de juin 2022, il a été voté d'une part le changement de l'intitulé de secteur en **« Solidarité et Handicap »** pour donner plus de visibilité aux aides proposées par ce secteur en direction des personnes en situation de handicap et d'autre part la **subvention a posteriori des activités sportives, culturelles et de loisirs pour les ouvrants droits, conjoint et enfants de plus de 21 ans en situation de handicap**.

INFOS

Le bureau de la Politique Sociale (BPS) de l'Inserm a été intégré dans le Service juridique, des relations et de l'action sociales.

Cette nouvelle aide vient s'ajouter aux mesures spécifiques handicap déjà en place comme la **demi part supplémentaire** pour le calcul du Quotient Familial (QF) du Caes, le **déplafonnement** du montant annuel des subventions pour ces familles, la **conservation du statut d'ayant droit pour les enfants à charge de plus de 21 ans** en cas d'incapacité supérieure ou égale à 50 %, des subventions majorées pour certaines prestations des secteurs Jeunesse et Vacances, des prêts à taux zéro pouvant atteindre **5 000 € remboursables sur 72 mois etc**.

Le secteur Solidarité et Handicap propose à **tous les agents actifs et retraités de l'Inserm** en situation financière difficile des **prêts « Solidarité » à taux zéro revalorisés en 2020 à 4 200 €** maximum remboursables sur 50 mois et des **subventions exceptionnelles à 85 %** sur des activités proposées par les secteurs du Caes (hors secteur Voyages).

L'année 2022 nous a permis de retrouver un peu de légèreté, de liberté, mais hélas les **crises économique, sociale et énergétique** consécutives à la crise sanitaire ont impacté grandement l'équilibre financier de certains d'entre nous. Le secteur Solidarité et Handicap, en partenariat avec les Assistantes de Service Social (ASS) de l'Inserm, est un **recours essentiel** pour aider les personnels et retraités de l'Inserm à franchir ces difficultés. **N'hésitez pas à nous demander de l'aide, nous sommes là pour ça !**

LE SAVIEZ-VOUS

Les chèques Vacances ANCV, distribuées par l'Inserm, vous permettent de régler un large éventail de dépenses (transports, frais d'hébergement, restauration, culture et loisirs). Ils sont cumulables avec les offres du Caes.

La **Commission Nationale d'Aide Financière** (Cnaf) de l'Inserm peut également vous apporter une aide financière non remboursable pour répondre à une situation d'urgence causée par des difficultés imprévisibles auxquelles vous ne pouvez faire face, ni dans l'immédiat, ni à court terme.

En 2022, la commission Solidarité et Handicap s'est réunie 8 fois, parfois dans l'urgence, pour aider des agents et leur famille qui se trouvaient dans une situation financière difficile.

Quatorze prêts à taux zéro, sur 22 demandes ont été accordés pour un montant total de 46 600 €. Sept dossiers concernaient des frais médicaux coûteux non remboursés par la Sécurité Sociale. 3 dossiers étaient liés à des divorces difficiles. La majorité des demandes ont été faites par des Ingénieurs et Techniciens (IT) et des familles monoparentales.

Quatre subventions exceptionnelles ont été étudiées et acceptées pour un coût Caes de 2 429 €. Ces subventions exceptionnelles ont permis, entre autres, à un ayant droit en situation de handicap de partir en vacances dans un lieu adapté à son handicap avec un encadrant qualifié et personnel.

Nous avons eu **2 demandes de subvention a posteriori d'activités sportive, culturelle et de loisirs pour les personnes en situation de handicap (nouveauté 2022)** pour un coût Caes de 200 €.

CHIFFRES SECTEUR SOLIDARITÉ ET HANDICAP DEPUIS 2015

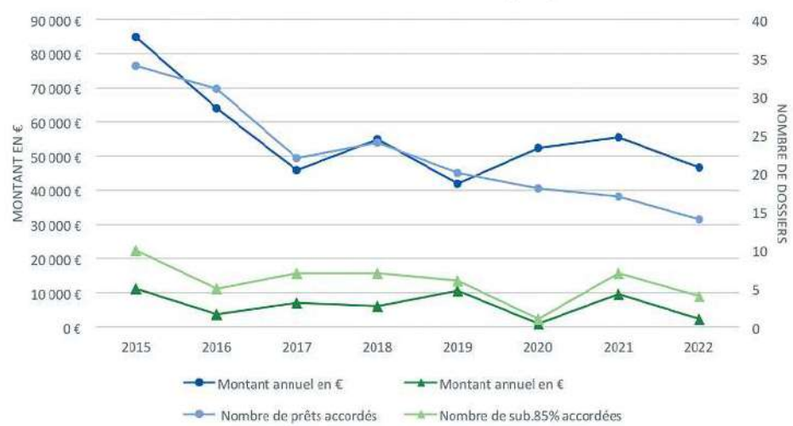

PRESTATIONS SOCIALES DE L'INSERM

LA RESTAURATION : l'Inserm permet à ses personnels l'accès à une restauration collective ou des tickets restaurants quand un restaurant administratif est trop éloigné du lieu de travail.

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL : les ASS accompagnent, informent et orientent les agents qui rencontrent des difficultés professionnelles ou personnelles.

SOUTIEN FINANCIER : la Commission Nationale des Aides Financières (Cnaf) peut accorder une aide financière de 1 500 € maximum non remboursable aux agents rencontrant des situations financières d'urgence, présentant un caractère accidentel et ponctuel.

LOGEMENT : l'Inserm peut accompagner son personnel dans leur demande d'un logement d'habitation à loyer modéré mais aussi dans la réalisation de leurs projets immobiliers.

TRAVAILLEURS EN SITUATION DE HANDICAP : l'Inserm développe une politique sociale spécifique à l'attention des travailleurs handicapés et propose aussi des Chèque Emploi Service Universel – compensation du handicap.

CHÈQUE EMPLOI SERVICE UNIVERSEL (CESU) POUR LA GARDE D'ENFANTS : prestation accordée par l'Inserm aux agents ayant recours à un mode de garde agréé pour la garde de leurs enfants de moins de 6 ans.

CHÈQUES VACANCES : les agents Inserm peuvent bénéficier de Chèques Vacances abondés par l'Inserm et ainsi se constituer une épargne pour leurs vacances. Les chèques Vacances sont acceptés par le Caes.

À SAVOIR

Vous trouverez toutes les informations concernant ces prestations sur l'intranet de l'Inserm.

SECTEUR

COMITÉS LOCAUX (CLAS)

Comités Locaux d'Action Sociale

50 ans CAES inserm Ensemble

Responsable :
Nadine Kaniewski
Gestionnaire :
Sylvie Dupuy
Comptables :
Minh Marrache / Sabrina Younes
Communication Clas :
Raquel Cespón Romero
clas.caes@inserm.fr

Cette mandature aura été affectée par la crise du Covid et malgré tout, vous découvrirez les nombreuses nouvelles actions menées pour permettre aux Clas et donc aux agents de pouvoir bénéficier d'activités attractives et d'améliorer le « quotidien » des élus Clas.

VOTES DU SECTEUR CLAS DURANT LA MANDATURE 2019-2023

2019
Possibilité d'activités multiples pour la subvention des activités sportives et culturelles à l'année

2020
- Frais bancaires pris en charge par le Caes
- Nouveaux plafonds (augmentés) pour les activités des week-ends
- Coups de cœur possibles dans l'année pour toutes les activités collectives.

2021
- Élargissement de la commission Clas avec des élus Caes
- Coups de cœur possibles dans l'année pour toutes les activités collectives.

2022
- Vote d'une réserve pour les activités liées aux 50 ans dans les Clas
- Rallonges de budget attribuées à 9 Clas pour activités 50 ans ou activités qui ont eu du succès
- Coups de cœur possibles dans l'année sur toutes les activités collectives.

BUREAU CLAS NECKER OCTOBRE 2021

CLAS ANGERS MYSTERE DES FALUNS 2020

CLAS CAEN

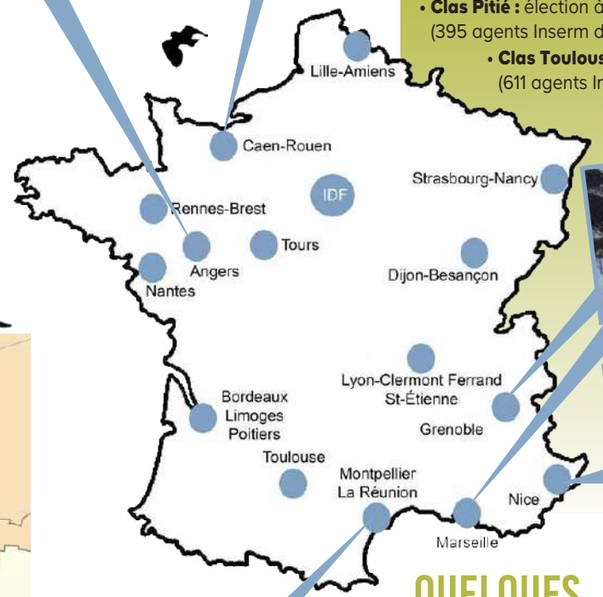

CLAS MARSEILLE ET GRENOBLE : SKI NORDIQUE - 2020

CLAS NICE

INFOS

FUSIONS ET ÉLECTIONS DANS LES CLAS :

- **Clas Tolbiac :** fusion avec les DR 6-12, DSI, ITMO : ex-Clas Biopark (792 agents Inserm dépendants)
- **Clas Cordeliers :** + unités de St-Antoine (396 agents Inserm dépendants)
- **Clas Pitié :** élection à prévoir (395 agents Inserm dépendants)
- **Clas Toulouse :** élection en cours (611 agents Inserm dépendants)

QUELQUES TÉMOIGNAGES

d'agents concernant leur Clas

Je remercie les personnes qui s'impliquent dans les Clas
Activités diversifiées
Merci pour tout ce que vous organisez c'est vraiment super, il y en a pour tous les goûts
De super prestations à des tarifs vraiment avantageux
Merci pour tout !
Continuez ainsi !
Dans l'ensemble très satisfait ! Super esprit et bonne organisation !
Merci à tous les bénévoles de continuer à faire vivre le Clas
Merci pour ce que vous faites
Clas très actif !

ACTIONS MENÉES AU SEIN DU SECTEUR CLAS

- Mise en place des réunions InterClas en visio qui permet à un plus grand nombre d'élus des bureaux Clas de participer (une quarantaine d'élus en moyenne, une vingtaine auparavant en présentiel)
- Envoi aux Clas de la liste remise à jour des retraités Inserm pour les inclure dans leurs activités
- Mise en place dans les Clas de la charte de l'élu(e) Clas
- Allègement de l'envoi papier pour les rapports d'activités Clas
- Lors des réunions avec l'Administration de l'Inserm, des demandes appuyées pour une meilleure reconnaissance et visibilité du travail effectué par les élus Clas (ITA et chercheurs) au travers des promotions
- Nombreux coups de cœurs et taux promotionnels
- Visibilité accrue du rattachement des agents Inserm (actifs ou retraités) au travers des documents dématérialisées (fiches agents, billetterie, etc...)
- Formation des élus Clas pour alimenter leurs pages web sur le site du Caes
- Fusions de Clas et antennes géographiques avec des correspondants Clas
- Mutualisations et propositions de nombreuses activités entre Clas

ET TOUJOURS :

- Réunion formation « trésorerie Clas » avec les comptables du Caes
- Visibilité et mise à jour annuelle sur le nombre d'agents dépendants et rattachés aux Clas
- Livret d'information Clas, Lettres InfoClas comme outils de communication et d'informations concernant le fonctionnement des Clas, les règles comptables et administratives, etc.

LES CONVENTIONS MISES EN PLACE DANS LES CLAS ET TOUJOURS ACTIVES DEPUIS LA CRÉATION DU SECTEUR

- **Biopark :** Université Diderot Paris 13e (activités sportives)
- **Cordeliers :** Fondation Voir et Entendre (accès activités collectives du Clas pour les agents non inserm de la Fondation)
- **Paris Nord :** activités collectives au sein de la Faculté Paris Nord Bichat
- **Pitié :** convention avec le Caes CNRS (accès activités collectives du Clas pour les agents CNRS)
- **Bordeaux :** convention avec le CLASCUB, qui regroupe le SUAS de l'Université de Bordeaux et le Caes CNRS (accès aux activités)
- **Marseille :** convention avec l'ASPTT (activités voile), convention avec la CMCAS Edf de Marseille (activités ski), convention avec Aix-Marseille Université
- **Necker :** convention avec le Caes CNRS (accès activités collectives du Clas pour les agents CNRS) et Université Paris Cité (activités sportives)
- **Cochin :** convention avec le Caes CNRS (accès activités collectives du Clas pour les agents CNRS)
- **Dijon :** convention avec l'ADAS-Inrae (accès aux activités collectives) et l'Association des personnels du l'Université de Bourgogne (accès aux activités collectives)
- **Collège de France :** accès des agents Inserm au Clas du Collège de France
- **Toulouse :** réciprocité activité marche nordique avec les agents du CNRS et de l'Inserm

CLAS MONTPELLIER : PORTVENTURA JUILLET 2022

RÉPARTITION DES PARTICIPANTS AUX ACTIVITÉS DU CAES

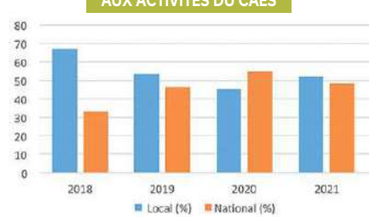

RÉPARTITION DES OUVRANTS-DROITS PARTICIPANT AUX ACTIVITÉS DU CAES

ÉVOLUTION ENTRE LES BUDGETS VOTÉS ET LES BUDGETS DÉPENSÉS EN K€

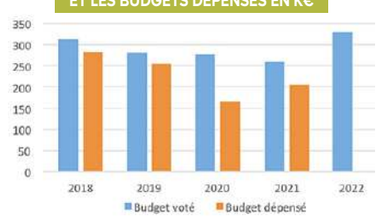

SECTEUR

VACANCES

Responsables :
Marie-Claude Babron
Patricia Ferrari
Gestionnaires :
Monique Le Sanne
Minh-Chuong Marrache
Sabrina Younès
vacances.caes@inserm.fr

CAP D'AGDE, HÉRAULT

LA TOUSSUIRE, SAVOIE

BATZ-SUR-MER, LOIRE ATLANTIQUE

TÉMOIGNAGES

Tout d'abord grand merci pour avoir pu profiter de 3 semaines de vacances sur cette belle île de Ré. Je vous confirme que sans votre aide et sans la subvention nous ne pourrions partir aussi loin et aussi longtemps. Donc encore un Grand Merci au Caes.

Il n'y a rien à redire, (si ce n'est de garder précieusement ce lieu dans votre liste !). Encore merci pour votre aide et votre investissement, qui contribuent à nous faire passer de bonnes vacances !

LE SECTEUR VACANCES : UN BILAN SATISFAISANT MALGRÉ LA PÉRIODE COVID

Ce mandat a été perturbé fortement par l'activité économique du tourisme dont dépend le secteur Vacances. Nos prestataires partenaires nous ont permis malgré la situation de vous proposer des lieux d'hébergement. De notre côté nous nous sommes adaptés aux circonstances et avons créé des conditions exceptionnelles de subvention pendant deux ans pour permettre au plus grand nombre de partir en vacances avec l'aide du Caes.

NOMBRE DE SÉJOURS PAR ANNÉE ET PAR SAISON

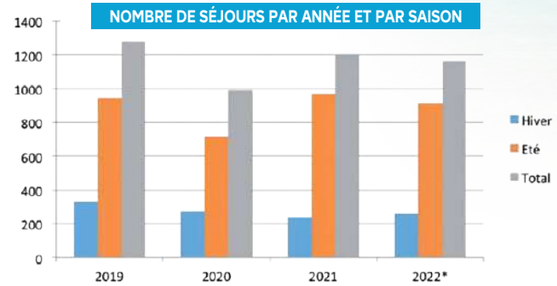

* chiffre non définitif

Le nombre de participants aux séjours pendant cette mandature est resté quasiment constant à l'exception de l'année 2020 (Covid).

FIDÉLISATION DES PARTICIPANTS AU SECTEUR VACANCES

Nous avons repris les données du secteur Vacances disponibles depuis 2017. Nous avons calculé pour les années de la mandature le nombre de familles participantes et le pourcentage de familles inscrites pour la première fois ou pour la deuxième fois ou plus.

TOUTES INSCRIPTIONS : SUBVENTIONS A POSTERIORI ET CATALOGUE

Toutes inscritpions	Nombre de familles	% de familles		
		1ère inscription	2e inscription	3e inscription
2022	**741**	18 %	13 %	68 %
2021	**685**	16 %	17 %	67 %
2020	**666**	20 %	19 %	62 %
2019	**812**	26 %	28 %	45 %

Environ 20 % des familles participantes viennent pour la 1ère fois chaque année, et les 2/3 font appel régulièrement au secteur Vacances.

INSCRIPTIONS CATALOGUE UNIQUEMENT

Catalogue	Nombre de familles	% de familles		
		1ère inscription	2e inscription	3e inscription
2022	**374**	32 %	19 %	49 %
2021	**311**	29 %	22 %	49 %
2020	**257**	27 %	26 %	47 %
2019	**376**	38 %	32 %	30 %

Environ la moitié des familles qui ont choisi des séjours sur notre catalogue le font plus de deux fois, c'est un signe de fidélisation. C'est la preuve d'une adéquation entre les propositions du secteur Vacances et les souhaits des familles.

INFOS

REVALORISATION DES PLAFONDS JOURNALIERS

Le Cnas de novembre a voté la revalorisation des plafonds journaliers des propositions catalogue à compter du 1er janvier 2023.

Type de séjour	Plafond jour/personne	
	Actuel	Nouveau
Résidences hôtelières	54	60
Séjours clubs	120	135
Séjours DP-PC	72	79
Location	48	54

LE PATRIMOINE

PRAPOUTEL LES 7 LAUX, ISÈRE

NOIRMOUTIER, VENDÉE

La préservation du patrimoine aura été une de nos préoccupations principales pendant ce mandat. Il était indispensable de renouveler nos hébergements propres à la montagne et d'élargir nos destinations et nous avons été vigilants à l'entretien de leurs équipements.
De plus nous tenions énormément à pouvoir acquérir un hébergement accessible aux personnes à mobilité réduite, chose faite en 2021 avec un mobil-home PMR sur le camping « Les Beaupins » à Saint-Denis d'Oléron (Charente-Maritime).

NOUVEAU PATRIMOINE 2019-2022

Année	Lieux	Département	Type d'hébergement		Nb pers	Périodes
2021	Cavalaire	Var	Appt 2 pièces	Loc	4/5	2e quinzaine de juillet
	Cavalaire	Var	Appt 2/3 pièces	Loc	6/7	3e quinzaine de juillet
	Prapoutel les 7 Laux	Isère	Village de vacances	PC	8	Déc à mi-mars & juillet - août
	Saint-Denis-d'Oléron	Charente-Maritime	Mobil Home PMR	Loc	4/6	Avril à septembre
	Val Thorens	Savoie	Studio	Loc	4	3 semaines vacances d'Hiver
2022	Balaruc-les-Bains	Hérault	Village de vacances	PC	5	Avril à septembre
	Serre-Chevalier	Hautes Alpes	Studio	Loc	4	4 semaines vacances d'Hiver

Loc : Location • PC : Pension Complète

LES NOUVEAUTÉS

En 2021, vous avez pu découvrir le nouveau site web du Caes. Le secteur Vacances a rédigé de nouvelles pages pour vous apporter le maximum d'informations pour partir en vacances avec l'aide du Caes. Nous avons mis en place une nouvelle fonction « Estimer le coût de votre séjour après subvention » qui vous permet donc de budgétiser au plus près vos vacances.
Nous avons mis en place une **enquête de satisfaction** qui remplace le formulaire papier par des questions ouvertes via le mail de chaque vacancier. Cette formule est très satisfaisante car plus de 50 % d'entre vous ont répondu et nous vous en remercions vivement. Ainsi nous pouvons faire des retours aux prestataires et assurer le maintien en bon état et le renouvellement des équipements (literie, vaisselle, mobilier de jardin ...) de notre patrimoine. De plus vos appréciations nous aident à élaborer **un choix de destinations répondant à vos souhaits**. Nous essayons de vous proposer des hébergements ayant moins de conséquences négatives sur l'environnement avec des labels comme Clé verte, Tourisme et handicap, Colibri, etc. Pour continuer à permettre à un plus grand nombre de familles de partir en vacances et à certaines familles de découvrir les joies des vacances à la neige, le secteur Vacances vous propose dorénavant **des séjours à taux promotionnel** dans chaque catalogue.
(Taux de subvention 35 % - 85 %).

LE SAVIEZ-VOUS

Si vous êtes adeptes de la toile de tente ou du camping-car les séjours dans tous les campings ou aires d'accueil de camping-car sont subventionnés en a posteriori à condition qu'ils soient au minimum d'une durée de deux nuits consécutives. **ATTENTION** n'oubliez pas d'envoyer votre demande de subvention 8 jours avant le début de votre séjour.

SECTEUR

JEUNESSE

Responsables :
Christine Leste-Lasserre
Kader Boulanouar
Gestionnaires :
Anne Athimon (Jeunesse I),
Valery's Sainvil (Jeunesse II)
jeunesse.caes@inserm.fr

COMMENT LE SECTEUR JEUNESSE VOUS A ACCOMPAGNÉ EN 2022

En Jeunesse I :

- Poursuite de la subvention exceptionnelle de « soutien scolaire» mise en place en 2021. (97 demandes pour un montant de 25 494,83 € en 2021 ont pu être satisfaites).
- Maintien de plus de séjours au taux promotionnel de (35-85 %) en été et pour les vacances d'automne.

En Jeunesse II :

- Maintien du taux promotionnel (35-85 %) durant l'été pour les centres de loisirs, les activités de loisirs et les stages sans hébergement mais également les mini-camps et mini-séjours
- Doublement du plafond journalier pour les centres de loisirs (porté à 60 €/jour).

ÉTAT DES LIEUX EN 2022

Jeunesse I :

- **Séjours hiver et printemps :** Après l'annulation dès 2021, ces séjours sont très bien repartis en 2022 avec 53 départs pour l'hiver et 26 départs au printemps.
- **Séjours été :** Malgré de nombreuses annulations/des modifications de la part des prestataires, des épisodes de canicule qui ont bousculé les programmes, 156 enfants ont pu bénéficier des séjours que nous avons proposés.
- **Séjours automne :** 41 enfants sont partis à l'automne (51 enfants en 2021, où tous les séjours étaient subventionnés à 35-85 %, 31 enfants en 2020, 30 enfants en 2019, 36 enfants en 2018)
- **Séjours scolaires :** D'habitude, ces séjours constituent une part non négligeable de l'activité de Jeunesse I (en 2019, 238 subventions pour 31 196 €). En 2022, la reprise est encore faible avec 92 demandes seulement. Espérons que les équipes pédagogiques pourront se projeter en 2023.

LE SAVIEZ-VOUS

Les jeunes de 18 à 20 ans (jusqu'à la veille de leur 21e anniversaire) peuvent choisir librement des stages UCPA (Union nationale des centres sportifs de plein air) et ils seront subventionnés au taux majoré 20-70 % au lieu du taux standard 10-60 %.

TÉMOIGNAGES

Voici 2 témoignages d'agents, le premier pour Jeunesse II de la part d'une maman de 2 enfants et le deuxième pour Jeunesse I de la part d'une maman de 3 enfants :

Pour le secteur Jeunesse II : ASCL-équitation

Nathan et Noé se joignent à nous (les parents) pour vous remercier de l'investissement et du travail que vous faites pour qu'ils puissent effectuer durant l'année de l'équitation grâce à l'aide financière.
La neige, la pluie, la chaleur, l'âge ne les arrêtent pas. C'est un peu grâce à vous qu'ils peuvent en faire autant ! Alors, MERCI. En espérant que tout cela continue car c'est une superbe opportunité qui nous est offerte. Sans cette aide, leur présence serait facilement divisée par 2 !

Pour le secteur Jeunesse I : colonies

Grace aux belles propositions et votre travail, ils ont pu apprendre à skier et à surfer (car nous n'avons jamais pu les amener au «ski» car ce sont des vacances qui restent chères). Ils ont pu faire de beaux voyages (Barcelone, l'Île d'Yeu, Toulon…les Alpes mais aussi les Pyrénées.). Ils ont pu participer à des activités assez exceptionnelles sur certains séjours (quad, cani rando ou encore vol en petit avion au-dessus de la vallée de la Maurienne) et tout ça pour un tarif abordable grâce à l'application de coefficient familial et aux séjours « promo ». Tous les ans il y a tellement de choix dans les destinations et les thématiques que tous les enfants peuvent trouver « Le » séjour qui conviendra. Vous devriez voir prochainement des inscriptions au nom de notre petit dernier qui a 9 ans et qui lui aussi n'est jamais allé au ski (et il réclame) ! Encore merci pour tout. C'est vrai qu'ils auront bien profité des colos Inserm.

Jeunesse II :

Bilan Jeunesse II sur la période 1er janvier au 20 octobre avec comparaison à 2018, année sans crise sanitaire :

Principaux postes de dépenses	Du 01/01 au 20/10/2022		Du 01/01 au 20/10/2018	
	Nb dossiers	Montant Subv.	Nb dossiers	Montant Subv.
ALSH (centres de loisirs)	299	24 788 €	406	34 710 €
ALSH 35-85 %	38	4 982 €	-	-
ASCL (périscolaire)	411	75 936 €	375	62 685 €

Total des dossiers Jeunesse II
- du 01/01/2022 au 20/10/2022) : 765
- du 01/01/2018 au 20/10/2018) : 808

Montant total des subventions Jeunesse II
- du 01/01/2022 au 20/10/2022) : 107 692 €
- du 01/01/2018 au 20/10/2018) : 100 443 €

Notons que comparativement à une année sans crise sanitaire, les chiffres de 2022 ne sont pas très différents. Nous pouvons considérer que 2022 est une année normale pour Jeunesse II.

VACANCES ADAPTÉES

En 2022, pour la première fois, nous avons proposé un séjour dédié spécifiquement aux enfants présentant un « handicap » profil A et B selon le tableau CNLTA (tableau de référence du tourisme adapté) - avec un coût moyen journalier de 101 €.
Dans la brochure, nous présentons ce séjour et une page pointant vers d'autres séjours puisque beaucoup de prestataires accueillent des enfants en situation de handicap sans pour autant dédier une page spécifique de leur brochure.
Le but de cette opération « Vacances Adaptées » est de communiquer sur le fait que tous les enfants ont droit aux vacances.

BILAN JEUNESSE 2018-2021

Jeunesse I

Année	Nb enfants	Coût Caes
2018	997	270 136 €
2019	991	259 747 €
2020	439	103 227 €
2021	336	133 711 €

Jeunesse II

Année	Nb enfants	Coût Caes
2018	1659	227 002 €
2019	1472	218 465 €
2020	1186	185 787 €
2021	1052	161 102 €

Rappelons qu'en 2020 et 2021, 3 périodes de confinement ont eu lieu :
1. Du 17 mars au 10 mai 2020 ;
2. Du 30 octobre au 14 décembre 2020 ;
3. Du 3 avril au 3 mai 2021.

Ces périodes d'épidémie de Covid ont eu un impact beaucoup plus important en Jeunesse I (colonies) qu'en Jeunesse II. En 2020, les colonies du printemps ont été annulées et les colonies d'été ont vu une baisse importante ; le nombre de subventions classes transplantées a aussi diminué énormément. En 2021, les colonies d'hiver ont été supprimées ainsi que celles du printemps.

SECTEUR

SPORTS

Responsable :
Olivier Lefebvre
Gestionnaire :
Sylvie Dupuy
sport.caes@inserm.fr

Après une année 2021 qui a vu notre activité baissée de 42 % par rapport à 2019, notre référence avant la crise Covid, nous avons pu enfin effectuer une année 2022 normale avec 567 participants soit proche des chiffres 2019 (590 participants).

NOMBRE DE PARTICIPANTS

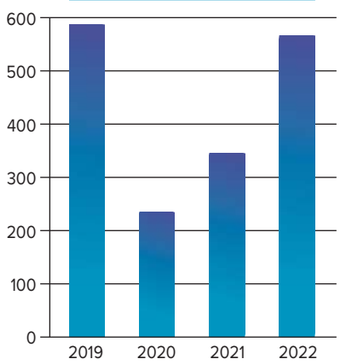

TREK FAMILLE AU MAROC

LE SAVIEZ-VOUS

Le Secteur Sports est accessible à tous les agents et retraités Inserm.

Nous avons dû cependant, annuler plusieurs activités cette fois-ci, faute de participants. C'est le cas de la découverte de sports de pleine nature dans le Champsaur, pourtant proposée au taux promotionnel 35-85 %. C'est une activité que l'on ne proposera plus. De même nous avons annulé la randonnée autour du mont Thabor et la randonnée raquettes.

Après 2 ans de report, nous avons enfin pu réaliser le trek famille au Maroc qui a rencontré un vrai succès puisque nous avons pu faire partir 2 groupes pour un total de presque quarante participants, témoignage de Claudia de Strasbourg :

> *Tout d'abord je tiens à remercier le Caes pour l'organisation du trek au Maroc. Toute la famille a apprécié la gentillesse de l'équipe qui nous a accompagnés pendant le séjour. Dès l'instant où nous sommes arrivés à l'aéroport, nous avons été accueillis chaleureusement en nous disant : «bonjour, je suis Mohamed et je suis votre guide». Mohamed qui n'a pas hésité à mettre ses chaussures entières dans l'eau pour nous permettre de passer sans nous mouiller. Nous avons été enchantés par le parcours des randonnées avec de magnifiques paysages et un choix d'hébergements confortables dans des villages très pittoresques de cette région, sans parler des repas qui nous attendaient joliment servis sur une table en pleine nature ! Nous avons été accueillis et encadrés avec beaucoup de bienveillance, et la recherche de notre bien-être et de notre confort. C'était notre premier séjour avec le Caes, nous sommes ravis.*

Nous avons également pu faire partir 7 randonneurs pour la découverte des gorges du Tarn, témoignage de Catherine de Paris :

> *Nous avons été absolument ravis par la randonnée dans les gorges du Tarn.*

Six personnes ont pu arpenter les chemins côtiers dans le golfe du Morbihan et trois personnes pour la randonnée dans le Jura.

RANDONNÉE DANS LES GORGES DU TARN

Témoignage de Sonia de Paris :

> *Le Jura était juste sublime, beau temps tous les jours, groupe super sympa et on a même pu voir le Mont Blanc. Guide génial plus que parfait. Pratiquant la randonnée, c'est bien la première fois que je rencontre un tel spécimen qui connaît bien la nature et s'occupe bien de sa clientèle, repas du midi préparés par lui topissime rien à ajouter. Ce serait bien que le Caes prenne un abonnement illimité avec lui pour l'organisation des randos. Juste génial.*

Enfin, grâce à un partenariat avec le Club Alpin Français de la Recherche Scientifique Francilienne (CAF-RSF), nous avons pu faire partir 3 agents pour découvrir le ski de randonnée.

MONT BLANC

Compliqué pour moi de faire un bilan de ce premier mandat au Caes en tant que responsable du secteur Sports. A peine élu en 2019, que j'ai dû faire face, comme nous tous, à la pandémie au Covid-19, avec des séries de confinements entre 2020 et 2021, ce qui a considérablement compliqué nos activités collectives et vous a impactés dans la pratique de vos sports individuels ou collectifs. Ce n'est finalement que cette année que nous avons pu vous proposer nos activités sportives collectives sans contraintes sanitaires.

Durant ces 4 années nous avons pu vous faire découvrir nos belles régions françaises avec il est vrai surtout des randonnées. Vous avez été 132 à marcher sur les chemins maritimes de Belle-Île-en-Mer, à arpenter les pentes du Bugey, à suivre les sentiers Dauphinois, à explorer les gorges du Tarn ou à parcourir les côtes du Morbihan. Seule incursion en dehors de nos frontières, la découverte de la Vallée Heureuse d'Aït Bougmez au Maroc, trek famille qui a remporté un franc succès.

Outre les activités collectives, le secteur Sports s'engage avec vous, pour vous permettre de vous épanouir dans votre pratique sportive quotidienne via le subventionnement de coupons sport ANCV. Au cours de ces 4 ans, malgré l'état d'urgence sanitaire, vous êtes 1081 à avoir bénéficié de cette opportunité et nous vous avons envoyé un peu plus de 24 000 coupons sport. Qui dit sport, dit stage pour parfaire vos techniques sportives. Là encore le secteur vous aide en subventionnant vos stages et vous êtes 98 à avoir pu en bénéficier. Enfin le secteur Sport participe également à vos frais de compétitions et vous êtes 127 à avoir pu obtenir une aide.

Le budget moyen du secteur Sport est d'environ 60 000 € par an, réparti pour moitié pour la subvention des coupons sport ANCV, 20 % en subventions stages/compétitions et 30 % pour les activités collectives. Les subventions sont calculées avec le taux standard 10-60 %, à l'exception d'un coup de cœur pour une activité collective, généralement famille.

Pour rappel, le secteur Sports est ouvert à tous les agents et retraités Inserm, leur conjoint et leurs enfants à charge entre 21 et 25 ans.

Pour 2023 nous vous proposerons des activités un peu plus diversifiées comme un périple en VTT dans l'Atlas au Maroc, 3 randonnées très différentes, découverte des gorges du Verdon, un périple de Saint-Malo à la baie du Mont Saint-Michel et la première partie des Chemin de Stevenson, entre le Puy en Velay et Chasseradès. Nous voulons aussi vous faire découvrir le longe-côte, c'est-à-dire une randonnée en mer, avec de l'eau jusqu'à mi poitrine, qui sera associée à de la marche nordique.

Nous continuerons à vous proposer des week-end découvertes des sports de montagnes (ski de randonnée, randonnée glacière...) grâce à notre partenariat avec le CAF-RSF, avec lequel nous avons signé une convention.

Enfin le secteur Sports est fier de vous proposer une activité qui en fera sûrement rêver certains, c'est l'ascension du Mont Blanc, avec un programme sur 6 jours, nécessitant surtout une très bonne forme physique !

Nous espérons que vous profiterez de ces moments alliant sport et nature.

Outre ces activités collectives, le secteur Sports subventionne également les stages à caractère sportif d'une durée supérieure à 4 jours, dans la limite de 2 stages par ayant droit et par an, ainsi que le subventionnement des inscriptions à des compétitions/manifestations sportives ainsi qu'une prise en charge des frais du séjour, dans la limite de 2 séjours par an. Enfin nous vous accompagnons dans votre pratique sportive individuelle via le subventionnement des coupons « Sport » ANCV. Ces coupons de 10 € (maximum 15 coupons par ayant droit et par an) permettent de régler vos adhésions, licences, abonnements, cours et stages sportifs, partout en France avec une subvention de 10 à 60 % en fonction de votre quotient familial.

Enfin, contrairement à d'autres secteurs du Caes, comme Jeunesse et Vacances, le budget du secteur sport est bloqué, c'est-à-dire qu'il est voté en Cnas et ne peut être dépassé. C'est pourquoi nous sommes souvent amenés à faire une sélection des dossiers, selon les critères habituels (première demande Caes dans le secteur, grand quotient familial, etc...).

SECTEUR

VOYAGES

Responsable :
Patrick Robert
Gestionnaire :
Valery's Sainvil
voyages.caes@inserm.fr

Si les ravages de la pandémie de Covid-19 ne semblent aujourd'hui qu'un lointain souvenir, 2022 aura été une année faste pour les voyages Caes Inserm : quatre voyages dont celui en Ouzbékistan qui avait été reporté par deux fois et qui a réuni 25 personnes en mai, puis un voyage en Norvège du 28 juin au 8 juillet pendant les jours les plus longs de l'année afin de bénéficier de l'effet nuits blanches, un voyage en Égypte à la mi-septembre et enfin un voyage au Canada qui a rencontré un grand succès puisque deux groupes furent programmés pour 55 personnes. Le voyage « famille » a rencontré également un public de 30 personnes qui ont découvert la Crête lors des vacances de la Toussaint. Ces voyages représentent un coût Caes de 120 798 €.

Si ce panorama met en exergue un franc succès du secteur Voyages qui a rencontré le désir de voyages des personnels Inserm qui furent sevrés durant les années 2020 et 2021, quelques dysfonctionnements furent à déplorer : Le plus important fut l'annulation du voyage à destination de la Russie suite à l'agression de l'Ukraine par son voisin russe et des sanctions qui ont suivi. Il fut cependant remplacé par un voyage en Égypte. Un voyage initialement prévu en Écosse n'ayant pas trouvé son public a été remplacé par le voyage au Canada qui fut un véritable succès.

Au redémarrage des voyages, les compagnies aériennes ont connu des défaillances inexcusables liées à des problèmes de défaut de personnels se soldant par des retards : transfert d'une liaison directe vers une autre compagnie du même groupe avec escale non prévue initialement, retard au décollage de plusieurs heures, transfert par autocar etc.

OUZBEKISTAN

CANADA

PROJETS

Pour 2023, les destinations retenues sont Cuba, La Namibie et la Croatie pour le voyage famille. Une croisière autogérée en voilier aura lieu du 29 avril au 13 mai et permettra la découverte de la Côte d'Azur entre Marseille et Monaco. Pour répondre aux demandes de plusieurs voyageurs, le secteur Voyages a demandé aux prestataires de prévoir la compensation carbone des trajets aériens.

Sans aller jusqu'au « Flygskam » des pays du Nord de l'Europe nous devrons nous interroger à l'avenir sur nos façons de voyager : avion ou train pour les circuits en Europe et sur les destinations à privilégier : moyens ou longs courriers dans un contexte d'inflation des prix et de stagnation voire de décroissance du pouvoir d'achat. Le secteur Voyages vous interrogera bientôt sur vos attentes en matière de voyages.

TÉMOIGNAGES

Ce voyage était extraordinaire, j'en reviens enchanté ! Merci au Caes d'avoir organisé ce séjour.
(Canada)

Bonjour nous voici revenus de ce merveilleux voyage où tout s'est bien passé. Très bonnes prestations et une guide super. Et aussi un bon groupe Inserm.
(Ouzbékistan)

Merci encore pour la gestion/organisation de ce fabuleux voyage en Crète ! A part l'horaire du retour… Tout a été parfait (le guide, l'hôtel, la nourriture, les visites, le groupe et le soleil !)
(Crète)

CRÈTE

NORVÈGE

MONTRÉAL

CANADA

VOYAGES AUTONOMES

A l'image des voyages Caes, les inscriptions à la subvention voyages autonomes ont repris mais à un rythme moins soutenu qu'avant Covid. Le bilan 2021 fait apparaître ainsi 46 demandes validées représentant 116 voyageurs pour un budget total de 23 403,48 €. Les voyages autonomes pour 2022 se finissant au 31 décembre, il est impossible de fournir une évaluation budgétaire à ce jour.

BILAN
MANDATURE VOYAGE 2019 - 2022

La mandature 2019-2022 avait démarré sous de bons auspices puisqu'elle avait été inaugurée par des voyages Caes à destination de l'Afrique du Sud et de l'Inde du Nord et se clôturait par un voyage famille à destination de la Laponie lors des congés de fin d'année. En 2020, la pandémie de Covid-19 réduisait à néant toute velléité de voyages, qui pouvaient enfin reprendre en 2021 lors des vacances de la Toussaint avec comme destination les voyages familles vers le Costa-Rica et la Réunion qui réunissaient de nombreux participants. Avec l'exercice 2022, la mandature se clôt de manière classique : trois voyages Caes vers l'Ouzbékistan, l'Egypte et le Canada, deux groupes pour cette dernière destination, et un voyage famille en Crête lors des vacances de la Toussaint.

SECTEUR

LOISIRS / CULTURE

Responsable :
Céline Lépine
Gestionnaire :
Soraya Louahchi
loisirs-culture.caes@inserm.fr

Voici le temps de faire le bilan de nos 4 années ensemble. Malgré la situation au cours de ces années, vous avez été nombreux à manifester votre confiance au secteur Loisirs-Culture.

Le secteur Loisirs-Culture vous a permis de voyager, de découvrir, de rêver et d'échanger en France et en Europe. Nous sommes partis pour une rétrospective de ces 4 années avec de formidables témoignages qui nous montrent à quel point le Caes est important pour les agents et leur famille :

En 2019,

les choix de la commission « Loisirs et Culture » avaient encore rencontré un franc succès avec 280 participants (291 participations). Ces agents avaient pu découvrir au cours de l'année, Naples, le Périgord Noir, Madrid et Grenoble.

Les week-ends à Naples (40 participants) et Madrid (40 participants) ont été très demandés. Ces deux destinations étaient des « coups de cœur » avec une subvention promotionnelle de 35 - 85 %.

Les familles de leur côté avaient pu découvrir le Périgord noir (26 participants dont 8 enfants) berceau de la préhistoire. Comme chaque année, un Clas régional avait proposé un programme de découverte de leur ville. Pour 2019 c'était Grenoble. Une trentaine de participants associés à des agents grenoblois participaient à ce week-end.

En 2020,

tous nos projets ont été « chamboulés » suite à la crise sanitaire, mais nous avons réussi à gérer au mieux nos dossiers en trouvant des solutions avec les différents prestataires pour permettre aux agents Inserm et à leur famille de ne pas être trop pénalisés par cet évènement.

Le séjour à Amsterdam (40 personnes) pour la fête de la Tulipe qui devait se dérouler début avril a été reporté au printemps 2021 dans les mêmes conditions.

Le week-end « découverte du Val de Loire » pour les familles qui devait se dérouler en avril a été annulé par le prestataire suite à la fermeture partielle de l'hébergement pour des raisons techniques.

Cette année-là, le week-end Clas devait se dérouler à Bordeaux, avec notamment la visite du centre historique de la ville et l'exposition « Monet Renoir, Chagall, voyages en Méditerranée » qui fait le tour de la France aux Bassins de Lumières.

Fin 2020, nous avions lancé le concours logo pour fêter les 50 ans du Caes. Cet évènement a rassemblé 79 participants dont beaucoup d'enfants. Ce concours a rencontré un très grand succès que ce soit dans la conception ou dans les votes. Nous avions reçu 79 œuvres toutes catégories confondues et nous avions eu plus de 1 400 votants. Ce qui montre bien l'intérêt que portent les agents au Caes.

BILAN DES PARTICIPATIONS DES COURTS SÉJOURS LC SUR 4 ANS

2019		2020		2021		2022	
Naples	40	Amsterdam	0	Paris	20	Amsterdam	40
Madrid	40	Lacs italiens	0	Berck	36	Lacs italiens	40
Périgord	26	La Palmyre	0	WE Clas Bordeaux	39	La Palmyre	88
						Londres	148
						Maroc	45
						WE Clas Nantes	24
	106		**0**		**95**		**385**

Pour l'année 2021,

nous avions décidé de proposer des courts séjours « famille » en France durant les vacances scolaires de la Toussaint. Nous avions proposé un séjour tourné vers la mer avec la découverte de la Côte d'Opale (36 participants).

Autre séjour Made In France : Paris, la ville Lumière 20 personnes ont participé à ce séjour découverte.

Sans oublier notre week-end Clas : Bordeaux qui devait avoir lieu en 2020 a rassemblé 39 participants associés à des agents bordelais.

Afin d'aider au mieux les familles durant cette période, nous avions décidé de mettre en place plusieurs actions : application de la grille au taux promotionnel 35 - 85 % et la prise en charge des chambres individuelles.

2022,

l'année incroyable pour le secteur « Loisirs et Culture ». Les séjours prévus en 2020 et 2021 ont enfin pu se réaliser. Ce sont 168 personnes qui ont pu profiter d'Amsterdam, des Lacs Italiens et de La Palmyre.

Dans le cadre des festivités des 50 ans du Caes Inserm, le secteur a proposé aux agents un séjour à Londres, combiné avec la visite des studios d'Harry Potter au taux promotionnel 35 - 85 %. Au total ce sont 148 personnes (104 adultes et 44 enfants) qui ont pu déambuler dans les rues de Londres.

En association avec le secteur « Sports », nous avons proposé un séjour à Marrakech dans la continuité du trek au Maroc, également au taux promotionnel 35 - 85 %. Ce sont 45 personnes qui ont pu découvrir Marrakech.

Et bien sûr notre week-end Clas : Nantes, 23 participants associés à des agents nantais (26 personnes) ont découvert cette ville.

TÉMOIGNAGES

Londres :
Nous sommes de retour de Londres où nous avons passé un merveilleux séjour grâce au Caes.

Nantes :
Merci pour ce beau week-end passé à Nantes. Je pense que tous ont été enchantés surtout par les machines de l'Île et la croisière sur l'Erdre où on a mangé très raffiné. On sait que l'an prochain ce sera Lille, on espère qu'on pourra y aller si tout va bien ! Car ces week-ends Clas sont super !

La Palmyre :
Un séjour familial qui a beaucoup plu à nos enfants.

Je tenais (ainsi que le reste de la famille) à vous remercier pour le séjour à La Palmyre. C'était notre premier, nous l'avions attendu, car reporté, mais nous avons été conquis !!! Le programme était parfait, et l'endroit génial !

Nous rentrons de notre week-end à la Palmyre et tenions à remercier le Caes de nous avoir permis de découvrir ce joli coin de la France.

Les Lacs Italiens :
Un très beau voyage que nous n'oublierons pas. Merci !

Amsterdam :
Un beau séjour et de belles découvertes. Merci aux organisateurs du Caes !

Paris :
Nous avons passé un excellent séjour à Paris. Je tenais à vous remercier de l'excellente organisation de ce séjour. Nous avons profité de prestations que je n'aurais pas offertes à ma famille sans le Caes. Vos choix de visites nous ont permis de découvrir des lieux vers lesquels nous ne serions pas allés de nous-mêmes. Pour leur première visite de Paris, les enfants sont enchantés. MERCI beaucoup.

SECTEUR

RETRAITÉS

Responsable :
Nicole Lacaze
Gestionnaire :
Soraya Louahchi
retraites.caes@inserm.fr

Encore 4 ans de passés, nous voici revenus pour faire un bilan de nos activités sur ce mandat 2019/2023.

Cette période a été marquée par de nombreux freins sur nos activités.

AMIENS : LES HORTILLONAGES

PRÉPARATION DES GOODIES POUR LES 50 ANS DU CAES

NOMBRE DE PARTICIPATIONS PAR ACTIVITÉ SUR 4 ANS

ACTIVITÉS	PARTICIPATIONS			
	2019	2020	2021	2022
Retrouvailles	55	-	42	58
Expositions	256	43	110	122
Sortie de fin d'année	60	-	60	60
Conférences	114	12	36	39
Randonnées mensuelles	153	70	110	161
Randonnées en étoile	24	-	17	14
Carte musée	23	17	16	14
Sorties culturelles	129	-	52	60
Théâtre / Spectacles / Concerts	69	-	36	23
Galette	41	34	-	36
	924	**176**	**479**	**587**

AMIENS : DEVANT LE MUSÉE

AMIENS : LE REPAS

TÉMOIGNAGE

Très contente d'avoir rallié le petit groupe des marcheuses et marcheurs d'Île-de-France. Bravo à celles et ceux qui préparent et accompagnent ces belles balades à partager en toute confiance et en toute saison.
Martine de Paris.

RANDONNÉE EN ÉTOILE

LES RETROUVAILLES : LA TISANE

POITIERS

RANDONNÉE: PORTE OUVERTE

RETROUVAILLES : THÉOULE-SUR-MER

RANDONNÉE À FONTAINEBLEAU

ILS NOUS ONT QUITTÉS CETTE ANNÉE

Jeanne Marie BOUTRY
Luc DAVID

Fin 2019

Les grèves affectent les expositions et notre repas annuel.

LE SAVIEZ-VOUS

À votre départ en retraite, pensez à vous inscrire au secteur Retraités !

2020

Nous l'attendons, nous l'espérons, mais les grèves continuent, et la « pandémie du siècle » nous surprend le 17 mars. Tous nos projets sont abandonnés : les retrouvailles, la randonnée en étoile. Plus d'expos, plus de randonnées mensuelles.
Une embellie nous laisse aborder la maison de Rosa Bonheur, mais très vite un nouveau confinement nous prive de notre escapade à Marseille.

2021

Le secteur redémarre ses activités, les Retrouvailles, la randonnée en Étoile ; les grandes eaux de Versailles, nos 2 jours à Marseille, la visite de Château-Thierry pour les 400 ans de La Fontaine.

La fin de l'année nous permet de nous retrouver avec une grande joie autour du repas annuel.

2022

Tout repart mais les visites d'expositions, les sorties culturelles ne retrouvent pas leurs participants d'avant Covid. Les Retrouvailles à Théoule-sur-Mer réunissent 63 personnes et la randonnée en Étoile se déroule avec 14 personnes à Villard-de-Lans. Les randonnées mensuelles regroupent chaque mois entre 17 et 20 personnes. Un grand nombre de retraités participent à la fête des 50 ans du Caes, preuve de leur attachement au Caes, certains ayant participé de près ou de loin à sa création.

PARTICIPATION DES RETRAITÉS AUX AUTRES SECTEURS DU CAES

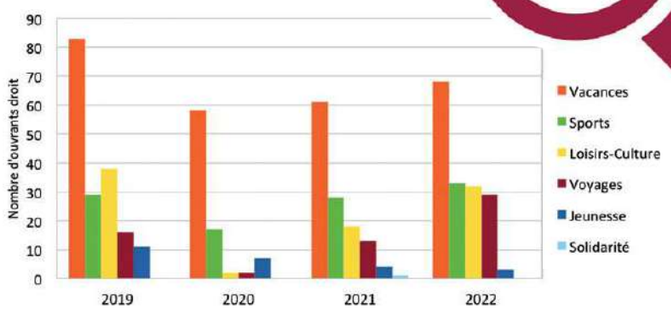

COMMUNICATION

Le secteur Communication a pour objectif de toujours faire mieux connaître le Caes, de façon à ce qu'un maximum d'agents et de retraités de l'Inserm aient connaissance des activités, subventions et aides que nous proposons, et puissent ainsi en bénéficier.

Notre site web a été entièrement renouvelé au début 2022, et intégré à l'intranet de l'Inserm. Nous gagnons ainsi largement en visibilité !

La conception du nouveau site a été réalisée en collaboration étroite avec le Département de l'Information Scientifique et de la Communication (DISC), et fait appel aux dernières technologies « responsives » qui permettent une parfaite visualisation des pages aussi bien sur ordinateur que sur tablette ou sur smartphone.

Votre espace « Adhérent » évolue lui aussi ; vous avez maintenant la possibilité de télécharger au format PDF votre fiche récapitulative que vous pouvez transmettre facilement à votre Clas. Votre Clas aura ainsi connaissance de toutes les informations utiles, coordonnées, ayants droit, ou taux de subvention. N'oubliez pas de mettre à jour chaque année votre Fiche Agent sur votre espace « Adhérent » ! Nous avons également ajouté des liens pour que vous puissiez plus facilement accéder aux sites du Caes et de la billetterie en ligne depuis l'espace « Adhérent ».

Nous avons créé ou amélioré des outils en ligne qui vous permettent d'estimer le montant de votre subvention Vacances, en tenant compte de votre taux de subvention et des différents plafonds journaliers. Un formulaire spécifique vous permet de vous pré-inscrire pour les subventions Voyages Autonomes.

Le Flash mensuel bénéficie d'une nouvelle maquette depuis janvier 2021 ; vous le recevez désormais sous forme dématérialisée dans votre boîte de messagerie. Le Flash présente de façon claire les actualités du moment.

Le Bilan d'Activité et le Rapport des Secteurs ont été fusionnés dans un seul document depuis l'Assemblée Générale 2021. Ce livret vous permet d'avoir toutes les informations sur les activités du Caes, et participe de la transparence de nos actions.

Nouveauté cette année, le Bulletin annuel est maintenant lui aussi dématérialisé. Cette évolution permet une distribution plus aisée du Bulletin, et s'accompagne d'une forte réduction des coûts. Nous continuerons cependant à imprimer quelques exemplaires pour les personnes qui n'ont pas la possibilité de le consulter en ligne.

INFOS

La lettre hebdomadaire de l'Inserm a évolué à la fin de l'année. Tous les agents Inserm actifs sont automatiquement inscrits pour recevoir la lettre de leur Délégation.

Si vous êtes retraité et vous souhaitez recevoir les lettres Inserm, vous devez vous inscrire sur le site Inserm Pro.

MOTS MÊLÉS

Retrouvez les mots proposés de la liste ci-dessous à l'intérieur de la grille. Les mots peuvent être inscrits de manière horizontale ou verticale.

Quelques unes des destinations du secteur Voyages en 50 ans de Caes Inserm :

BALI
BRÉSIL
CANADA
CHINE
CUBA
ÉCOSSE
ESPAGNE
GUATEMALA
INDE
IRAN
ISLANDE
JAPON
LAPONIE
MADAGASCAR
MAROC
MEXIQUE
NÉPAL
OMAN
TIBET
TURQUIE
VIETNAM

I	S	L	A	N	D	E	N	T	E	B	O	G
N	O	V	A	X	B	A	L	I	I	H	E	U
D	U	N	I	P	R	E	C	O	U	E	R	A
E	C	O	S	S	E	V	O	M	Q	N	I	T
T	E	P	L	A	S	N	M	A	R	O	C	E
A	H	A	C	H	I	N	E	N	U	E	L	M
V	O	J	M	A	L	B	X	I	T	I	E	A
I	L	A	G	D	E	S	I	R	A	N	U	L
E	C	U	B	A	O	M	Q	V	L	O	Q	A
T	F	R	A	N	Z	O	U	E	S	P	I	T
N	E	S	P	A	G	N	E	D	T	A	X	O
A	J	U	I	C	T	E	B	I	T	L	E	C
M	A	D	A	G	A	S	C	A	R	O	M	A

FINI ?

Dîtes nous, quel mot apparaît deux fois?

Des petits oiseaux survolent ces pages. Pourriez-vous nous dire combien en avez-vous vu dans ce bulletin ?

MOTS CROISÉS

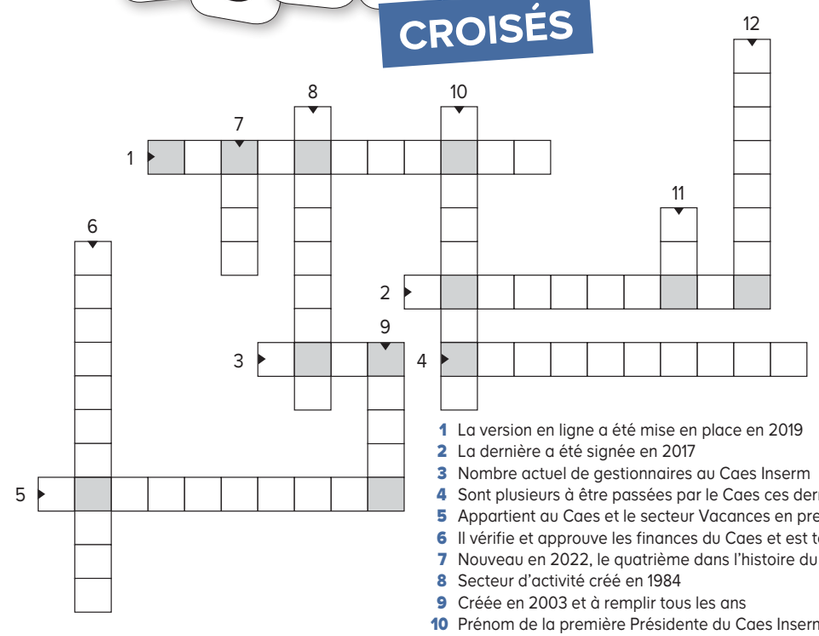

Vous pouvez vous aider en consultant le livret des 50 ans du Caes disponible sur notre site !

1. La version en ligne a été mise en place en 2019
2. La dernière a été signée en 2017
3. Nombre actuel de gestionnaires au Caes Inserm
4. Sont plusieurs à être passées par le Caes ces dernières années
5. Appartient au Caes et le secteur Vacances en prend soin
6. Il vérifie et approuve les finances du Caes et est toujours présent à l'Assemblée Générale
7. Nouveau en 2022, le quatrième dans l'histoire du Caes
8. Secteur d'activité créé en 1984
9. Créée en 2003 et à remplir tous les ans
10. Prénom de la première Présidente du Caes Inserm
11. Créée en 1987, une association qui a beaucoup bougé
12. Un des premiers outils de communication du Caes

RÉPONSE JEUX DES OISEAUX : 18 oiseaux survolent les pages de ce bulletin. **2** en page 2 - **3** en page 8 - **1** en page 9 - **1** en page 10 - **2** en page 11 - **3** en page 14 - **1** en page 17 - **2** en page 21 - **2** en page 26 et **1** en page 27

RÉPONSE MOTS MÊLÉS : Mexique

RÉPONSES MOTS CROISÉS : **1** Billetterie / **2** Convention / **3** Neuf / **4** Stagiaires / **5** Patrimoine / **6** Commissaire / **7** Logo / **8** Retraités / **9** Fiche / **10** Françoise / **11** AMI / **12** Bulletin

RETOUR *en images*

LES 50 ans DU CAES INSERM

Nous avons célébré le 15 octobre dernier les 50 ans du Caes Inserm lors d'une cérémonie au Pavillon Wagram à Paris. Cette commémoration fait suite aux nombreuses et diverses activités proposées tout au long de l'année par vos Comités Locaux pour fêter dignement ce cinquantenaire.

Aux dire des nombreux participants présents au Pavillon Wagram (plus de 300 personnes, dont une soixantaine d'enfants), cette soirée a été une vraie réussite ! Nous avons eu l'honneur d'écouter un discours très dynamique de Monsieur Philippe Lazar, Directeur-général de l'Inserm de 1982 à 1996. Francis Derriennic, Michel Boisset et Françoise Muzeau, tous anciens présidents du Caes se sont succédés à la tribune pour raconter, avec parfois beaucoup d'émotion, leur Caes. Mesdames Djamila Fekir, Coordinatrice nationale du service social de l'Inserm, et Lydie Sosson, Conseillère en économie sociale et familiale, ont témoigné des liens profonds qui unissent Caes et Service social. Monsieur Damien Rousset, Directeur-général adjoint à l'administration, représentait l'Inserm.

En dehors du buffet et des magnifiques pièces montées, de nombreuses animations, trio de jazz, magicien mentaliste, clown, maquilleuses pour les enfants, caricaturistes, bornes photos, étaient prévues qui ont enchanté petits et grands. Cette soirée était également l'occasion de se retrouver et discuter entre collègues et amis. Les images qui vous sont ici présentées sont également disponibles sur le site du Caes ainsi que des vidéos.

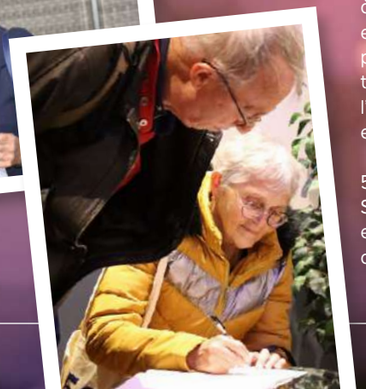

LE LIVRET DES 50 ANS

A l'occasion des 50 ans du Caes Inserm nous avons profité pour recueillir les témoignages des personnes ayant participé à la vie de l'association depuis sa création et de les rassembler dans ce livret. Anciens présidents, gestionnaires et retraités très actifs… Vous trouverez également l'histoire de la création de certains secteurs et son évolution jusqu'à nos jours.

50 ans d'un Comité d'Action et d'Entraide Sociale qui a su perdurer dans le temps et évoluer en s'adaptant aux besoins des agents Inserm.

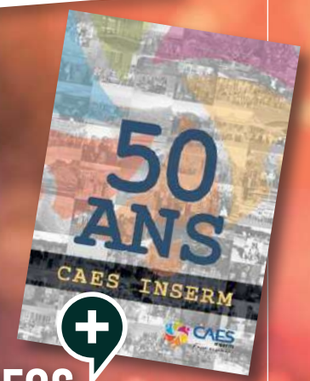

INFOS

Ce document est disponible pour consultation ou téléchargement sur le site du Caes Inserm, rubrique « Documents ».

LES 50 ans DES CLAS

Les Clas ont répondu
« présents » pour l'organisation de l'activité 50 du Caes, au niveau local.

C'est un peu **plus de 700 agents** Inserm et leurs familles qui ont participé aux activités proposées dans les Clas que vous découvrirez au fil de ces pages hautes en couleur et en photos !

Un grand merci à tous les élus Clas pour l'organisation des activités 50 ans et la distribution des goodies !

CLAS PARIS NORD : CONCOURS PHOTOS

ANGERS : MONTGOLFIÈRE, RESTAURANT ET VISITE DE BRASSERIE

MARSEILLE / NICE : SORTIE ÎLE DE PORQUEROLLES, ACTIVITÉS RANDO, VÉLO, BAIGNADE ET RESTAURANT

PARIS-EST : BRUNCH CROISIÈRE

NANTES : RESTAURANT ET ESCAPE GAME GÉANT NANTAIS

RENNES : FOOD TRUCK CRÊPES, TRIO DE MUSICIENS ET STAND CLAS

CAEN : SORTIE AUX ILES CHAUSEY SUR UN VOILIER (BISQUINE)

MONTPELLIER : EXPO « NOS AGENTS ONT DU TALENT »

COCHIN : ACTIVITÉS CRÊPES PARTY ET JEUX

HEGP SAINTE ANNE : MONTGOLFIÈRE, PIQUE-NIQUE ET CHÂTEAU DE MAINTENON

PARIS-SUD : HIPPODROME DE VINCENNES ET CHÂTEAU DE VINCENNES

TOURS : FUTUROSCOPE

GRENOBLE : PAL VULCANIA

CRÉTEIL : WEEK-END PUY DU FOU

STRASBOURG : CROISIÈRE DINATOIRE

TOULOUSE : CROISIÈRE CANAL DU MIDI

ÉLECTIONS CAES 2023

Votez

POUR VOS REPRÉSENTANTS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CAES DÈS RÉCEPTION DU MATÉRIEL DE VOTE EN AVRIL 2023.

Cnas : Comité National d'Action Sociale

Le Caes concerne tous les agents et retraités de l'Inserm (fonctionnaires, contractuels, vacataires et retraités).

Manifestez votre attachement au Caes et soutenez l'action de vos élus en votant massivement.

Caes Inserm : 93 Avenue de Fontainebleau • 94270 Le Kremlin Bicêtre • caes.inserm.fr